

## 1. PRÉSENTATION

SPORMEL Sarl est un organisme de formation dont le siège est sis au 2, rue du Bac – 51480 Cumières. SPORMEL Sarl développe, propose et dispense des formations en présentiel.

## 2. OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'offre de SPORMEL Sarl relative à des commandes passées à SPORMEL Sarl par tout client professionnel, ci-après dénommé le «Client ». Toute condition contraire, et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client, ne peut prévaloir sur les présentes conditions de vente et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les Conditions Générales de Vente s'appliquent de façon exclusive aux relations commerciales actuelles et futures existant entre SPORMEL Sarl et le client. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment sous réserve d'informations sur le site de SPORMEL Sarl. Le Client reconnaît que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part de SPORMEL Sarl lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de SPORMEL Sarl à ses besoins.

## 3. TYPES DE FORMATION

### 3.1. Descriptif

Les dispositions du présent article concernent la formation en présentiel. Elle s'adresse à des apprenants individuels, ou collectifs. Elle est réalisée en France, dans les locaux de SPORMEL Sarl, ou ceux mis à disposition par SPORMEL Sarl ou par le Client. Le nombre de stagiaires par session de formation est compris entre 10 et 20.

### 3.2 Conditions financières

Tous les prix, exprimés en Euros correspondent aux seules prestations décrites dans l'offre de SPORMEL Sarl. Sauf mention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client à réception de l'inscription
  - le règlement sera effectué par chèque à l'ordre de SPORMEL Sarl, par virement bancaire ou espèces contre reçu
- Toute formation commencée est due dans son intégralité.

### 3.4 Prises en charge

Lorsque la formation est prise en charge par Fonds d'Assurances Formation des Professions Libérales (FIFPL) ou autres organismes, il appartient au participant de faire la demande de prise en charge avant l'action de formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Il convient aussi au client d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et/ou la convention de formation les éventuelles mentions à indiquer sur la facture : référence de dossiers ou toute mention pour que l'action de formation puisse être prise en charge.

### 3.5 Commandes et disponibilités

Les inscriptions aux formations sont prises par ordre chronologique, le nombre de place par stages est limité.

L'inscription à un stage entraîne l'acceptation par le stagiaire des règles appliquées en cas d'annulation.

Pour chaque inscription, une convention valant contrat est établie selon les textes en vigueur et systématiquement adressée au Client qui devra la retourner accompagnée de tous les documents et informations requis.

Dès la validation de l'inscription, SPORMEL Sarl adresse par voie électronique une confirmation d'inscription.

Sept jours avant la formation, SPORMEL Sarl adresse un courrier électronique de convocation au participant indiquant la date, l'heure et le lieu de la formation.

Une attestation de participation est remise au Client à l'issue la formation.

## 4. ANNULATION

### 4.1 Annulation à l'initiative de SPORMEL Sarl

SPORMEL Sarl, se réserve le droit de modifier le lieu de la formation ou le déroulement et contenu de son programme, de reporter ou d'annuler la formation en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant ou en cas de force majeure. Dans ce cas, le Client sera prévenu au plus tard 7 jours avant la date de début de la formation et

les droits d'inscription reçus seront intégralement remboursés. En cas d'annulation, SPORMEL Sarl ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'annulation ou d'un report d'une formation. Les frais éventuels engagés par les clients liés au déplacement ou à l'hébergement ne seront pas remboursés.

#### **4.2 Annulation à l'initiative du Client**

Sauf cas de force majeure, les dates de formation en présentiel sont bloquées de façon ferme. Toute annulation par le participant doit être confirmée par téléphone et un écrit.

Montants dûs en fonction de la date d'annulation :

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

En cas d'annulation moins de 15 jours francs avant le début du stage, une indemnité sera facturée de la façon suivante

- 100 % du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 7 jours francs avant le début de la formation.
- 30 % du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 7 et 15 jours avant le début de la formation.
- Avant ces dates, pour les personnes ayant fait leur inscription en ligne, il leur sera retenu les frais bancaires.

#### **5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de SPORMEL Sarl ou de ses ayants droit.

#### **6. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

SPORMEL Sarl s'engage à informer chaque stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins d'amélioration de l'offre de SPORMEL Sarl et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat,
- conformément à la loi en vigueur, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à SPORMEL Sarl.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le stagiaire et auxquelles il aura eu accès. SPORMEL Sarl conservera, pour sa part, les données pédagogiques liées à la formation, pour une période n'excédant pas deux années, durée suffisante à l'appréciation de la formation.

#### **7. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et SPORMEL Sarl à l'occasion de l'exécution du Contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort des Tribunaux de la Marne (51) seraient compétents.

#### **8. REGLES APPLICABLES**

Le Client s'engage à se conformer aux règles édictées dans le règlement intérieur remis après inscription et disponible sur le site.



**SPORMEL sarl**

Editions – Formation C. Geoffroy  
2 rue du Bac - 51480 CUMIERES